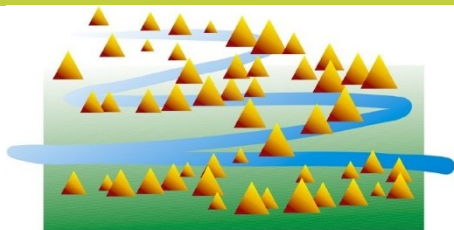


2021



SYNDICAT MIXTE
DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

RAPPORT D'ACTIVITE



PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2021.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier ».

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

SOMMAIRE

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL	3
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3
COMPETENCE DU SYNDICAT	4
RESSOURCES DU SYNDICAT	4
GOUVERNANCE DU SYNDICAT	4
ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT	6
LA GESTION ADMINISTRATIVE	6
LA REGIE TECHNIQUE	6
LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	6
LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2021	7
L'ANIMATION RIVIERE	7
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	8
PRESENTATION DES CHANTIERS	8
PRESENTATION DES CHANTIERS REALISES DANS LE CADRE DES CONVENTIONS AVEC LA CCPO ET LA CCPR	15
REVUE DE PRESSE	18
L'ANNÉE 2021 EN PHOTOS	19

Photo en couverture

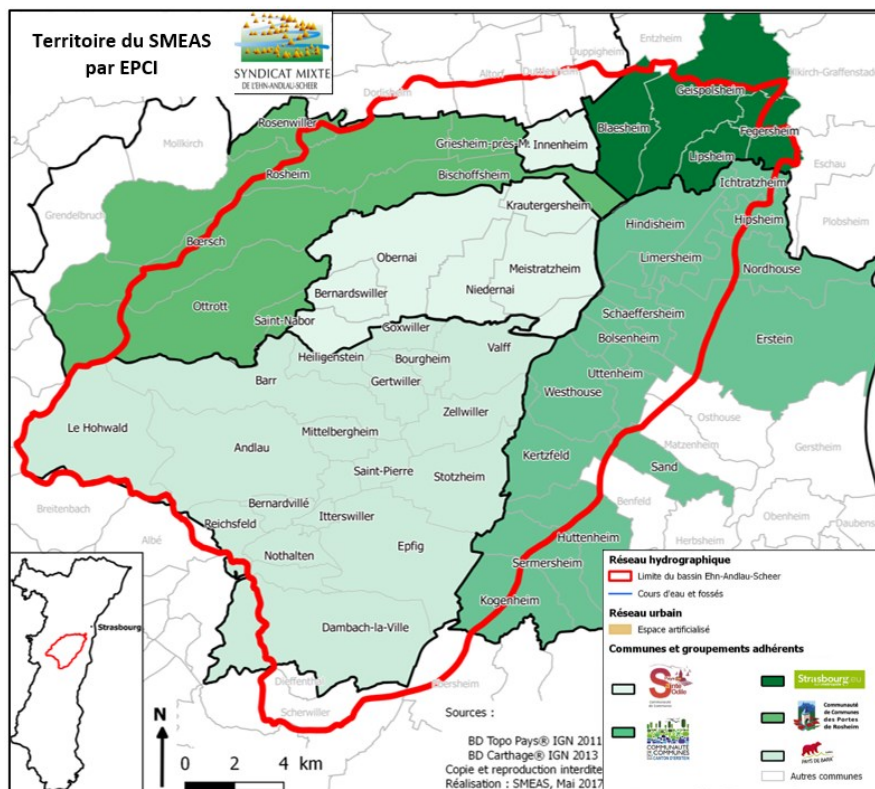
L'Ehn à Meistratzheim le 15/01/2021

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL

Le territoire de compétence et les membres du Syndicat

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001. Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 105 139 habitants, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

La Communauté de communes du canton d'Erstein : 16 Communes

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes

Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

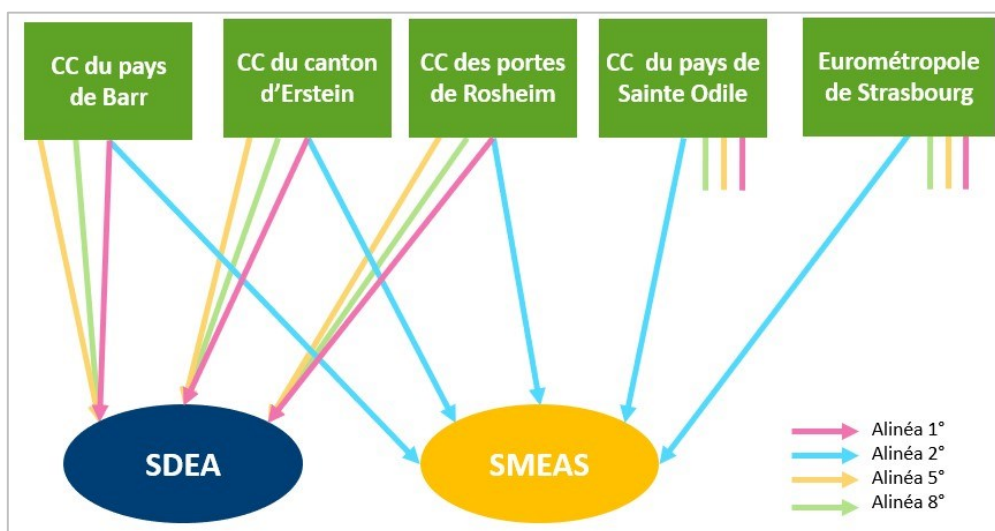
Compétence du Syndicat

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validé par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire



- ↪ Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique
- ↪ Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès
- ↪ Alinéa 5 : La défense contre les inondations
- ↪ Alinéa 8 : La protection et la restauration

Ressources du syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
 - 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
 - 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
 - 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- Des aides que l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse apporte en soutien des actions mises en œuvre.

Gouvernance du syndicat

Le SMEAS est présidé par M. Fabien BONNET, Conseiller municipal de la Commune d'Andlau. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld,
- M. Denis SCHULTZ, Maire de Sand,
- M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim,
- M. Claude KRAUSS, Maire de Meistratzheim,
- M. Claude LUTZ, Maire de Bischoffsheim.

Activité du Comité syndical

Le Comité syndical est une assemblée de 21 délégués assurant la représentation des membres du Syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat.

En 2021, il s'est réuni cinq fois et a pris 31 délibérations, avec un taux de présence des élus de 62,1%. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité syndical en 2021.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
24 février 2021	✓ Modification de la composition du Comité syndical ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020 ✓ Débat d'orientations budgétaires – exercice 2021 ✓ Compte de gestion de l'exercice 2020 ✓ Compte administratif de l'exercice 2020 ✓ Affectation du résultat de l'exercice 2020
17 mars 2021	✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2021 ✓ Modifications des périmètres d'adhésion et modification des statuts du Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer ✓ Budget primitif – exercice 2021
23 juin 2021	✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2021 ✓ Approbation du rapport d'activité 2020 ✓ Débat d'orientations budgétaires – exercice 2022 ✓ Approbation du plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau 2021- 2026 et demande de déclaration d'intérêt général ✓ Convention de mutualisation des moyens et de mise à disposition de personnel entre le Syndicat mixte du bassin de l'Ehn et le SMEAS ✓ Convention de prestation de services du SMEAS portant sur la mise en œuvre d'un programme d'entretien des cours d'eau au profit de la Communauté de communes du pays de Sainte Odile ✓ Création d'un emploi non permanent à temps complet ✓ Actualisation du tableau des effectifs ✓ Désignation des référents pour la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse
7 octobre 2021	✓ Modification de la composition du Comité syndical ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2021 ✓ Mention Spéciale – Élection d'un Vice-Président et désignation des membres du Bureau ✓ Budget 2021 – Décision modificative n° 1 ✓ Budget 2021 – Décision modificative n° 2 ✓ Convention de prestation de services du SMEAS portant sur la mise en œuvre d'un programme d'entretien des cours d'eau au profit de la Communauté de communes des portes de Rosheim ✓ Budget primitif – Exercice 2022 ✓ Approbation d'une convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics ✓ Convention de cession du droit de pêche à la Fédération départementale de la pêche du Bas-Rhin pour la période 2021-2026
1^{er} déc. 2021	✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2021 ✓ Budget 2021 – Décision modificative n° 3 ✓ Signature des accords-cadres à bons de commandes de travaux d'entretien des cours d'eau ✓ Décisions du Président au titre des délégations de signature

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS (*) de mise à disposition au SMEAS
Directrice (à temps partiel 80 %)	Catégorie A / Ingénieur	30 % (1,2 jours/sem.)
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)

(*) : Durée Hebdomadaire de Service

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du Syndicat.

La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 2 agents à temps plein. Elle assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du programme de travaux prévu annuellement. Le service dispose de moyens matériels propres :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels que des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.



LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2021 a été voté à hauteur de **399 175,93 euros** équilibré en dépenses et recettes. L'exécution budgétaire a été arrêtée à **277 274,19 €** en dépenses et **237 793,02 €** en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présentent de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2020	DÉPENSES (€) 2021	RECETTES (€) 2021	Résultat de clôture 2021
En section de fonctionnement				
Opérations réelles		275 014,22	235 533,05	
Opérations d'ordre		2 259,97	-	
	66 412,18	277 274,19	301 945,23	24 671,04
En section d'investissement				
Opérations réelles		-	-	
Opérations d'ordre		-	2 259,97	
	55 503,75	0,00	57 763,72	57 763,72
TOTAL	121 915,93	277 274,19	237 793,02	82 434,76

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à **2,65 € / habitant**.

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2021

L'année 2021 revêt un caractère exceptionnel pour le SMEAS à plusieurs titres.

- L'entrée en vigueur tardive de la modification statutaire, portant révision des compétences et modification de la liste des membres, avec la publication de l'arrêté préfectoral le 13 septembre 2021, a nécessité d'organiser l'intervention du SMEAS sur les périmètres de la Communauté de communes du pays de Sainte Odile et de 4 Communes de la Communauté de communes des portes de Rosheim sous couvert de conventions de prestations de service.
- L'épidémie de la COVID-19 a considérablement perturbé le calendrier des animations rivières du fait des restrictions sanitaires imposées.
- L'année 2021 a été marquée par une pluviométrie remarquable par la fréquence de pluies de forte intensité, totalisant plus de 19 journées avec des précipitations supérieures à 10 mm en 24 heures.

Le cumul des précipitations sur l'Alsace s'élève à 738 millimètres de pluie en 2021, contre une moyenne nationale des régions de 799 millimètres de précipitations, et se positionne au 6^{ème} rang des valeurs les plus élevées depuis les relevés de 1959.

À l'échelle du département, le bilan pluviométrique affiche un excédent de 26 % par rapport à la normale.

Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, l'activité du SMEAS s'est poursuivie et plusieurs actions ont pu être menées à bien.

L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- *Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus municipaux :*

L'objectif visé est d'accompagner les Établissements membres et les Communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, comme :

- La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivières,
- Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les Établissements membres,

Ainsi, quatre sites ont fait l'objet de travaux de restauration physique en 2021 (création de fascines, modifications des lits, etc.) pour permettre de retrouver un bon état écologique et préserver les enjeux riverains (sentier piéton, piste cyclable et bâti).

Identifiée comme collectivité référente, l'avis du personnel du Syndicat est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour accompagner les projets de restauration de cours d'eau.

- *Interventions auprès des jeunes et du grand public :*

Un programme d'animation est conduit à l'attention des jeunes et du grand public : sorties scolaires, visites guidées, réunions de chantier de travaux de restauration.

Plusieurs sorties guidées sont organisées chaque année sur les rivières emblématiques du bassin.

L'animation de rivière en quelques chiffres :

- Plus d'une centaine d'élèves au bord de l'eau, dans le cadre d'animations avec les établissements scolaires, périscolaires et les centres d'animation jeunesse, malgré les conditions sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.
- 8 déclarations « Travaux en cours d'eau » élaborées pour le SMEAS, les Collectivités membres et Riverains des cours d'eau.
- Plusieurs encarts d'information dans les quotidiens locaux, bulletins communaux et actualités sur site web du Syndicat (www.smeas.fr).

La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2021 prévoit ainsi des chantiers dits « annuels », en contexte urbain, et des chantiers d'entretien pluriannuel pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements.

Des actions d'entretien et de surveillance sont conduites régulièrement au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent un linéaire de 18 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeu hydraulique (fossés et canaux de délestage des crues, ...).

Les chantiers d'entretien pluriannuel ont été réalisés en 2021 sur les cours d'eau suivants :

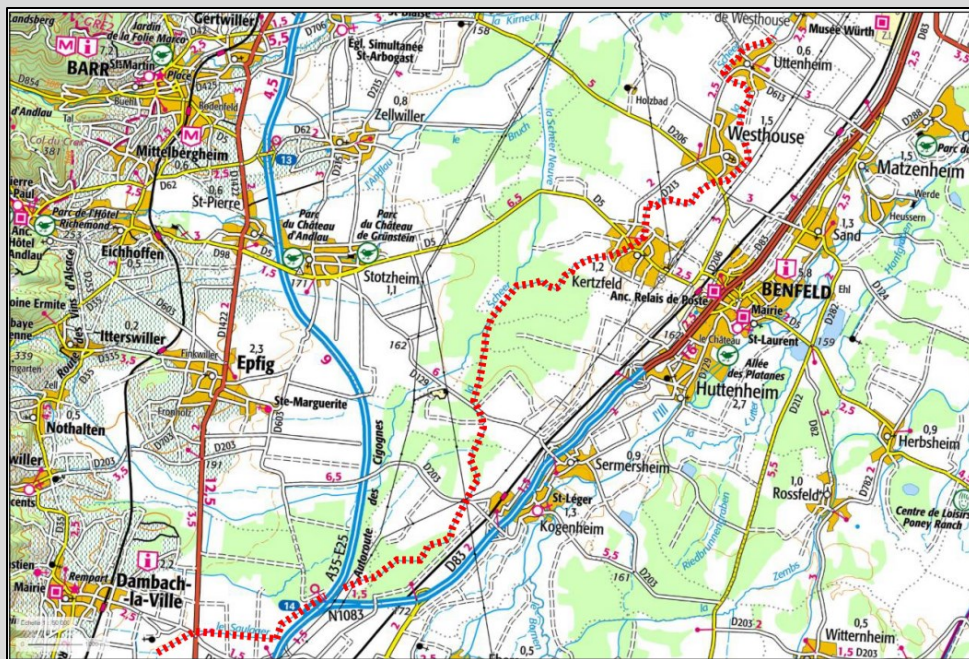
- La Scheer « amont » (de Dambach-la-Ville à Uttenheim) ;
- Le Ruthengraben et l'Altenbach (à Innenheim et Blaesheim) ;
- Le Alter Langgraben (à Geispolsheim) ;
- Le Hanfgraben (à Uttenheim)

Présentation des chantiers

Entretien Pluriannuel de la Scheer « amont »

Linéaire : 20,70 kilomètres

Réalisation : janvier / février 2021



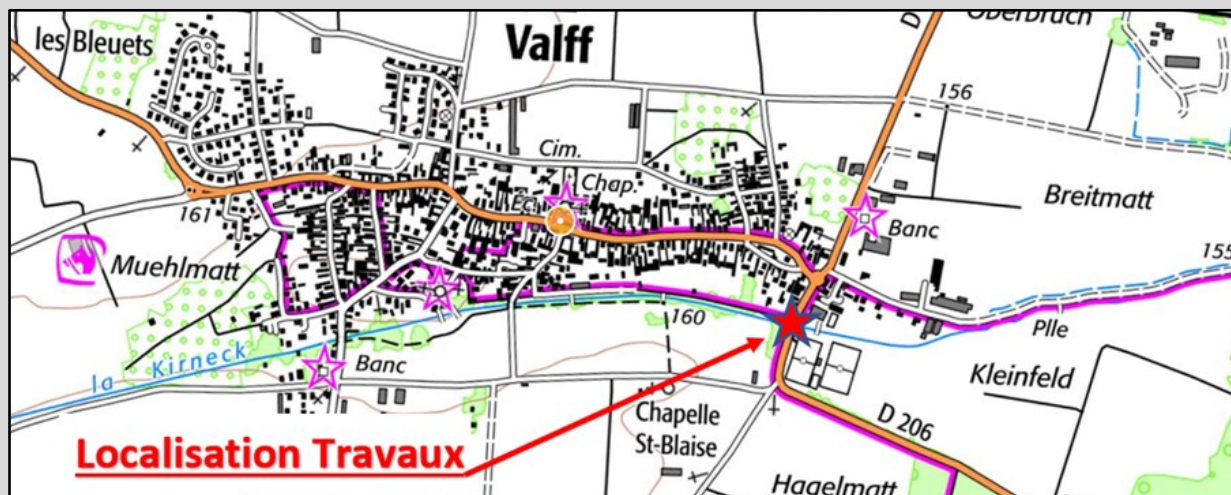
Photos des Travaux :



Entretien du lit d'écoulement de la Kirneck à Valff, gestion d'un atterrissement

Linéaire : 100 ml

Réalisation : aout 2021



Travaux principaux :

- Décapage de l'atterrissement de sable formé à l'amont et à l'aval de l'ouvrage de franchissement de la Kirneck (pont de la Route Départementale n°206) au moyen d'une pelle mécanique,
- Dégagement des drains et des conduites d'évacuations des eaux pluviales,
- Décapage des banquettes situées en Rive Gauche du cours d'eau,
- Décapage de la banquette amont et aval (en Rive Gauche) de la passerelle menant au Stade de Foot,
- Ramassage des déchets et des bois obstruant le lit.

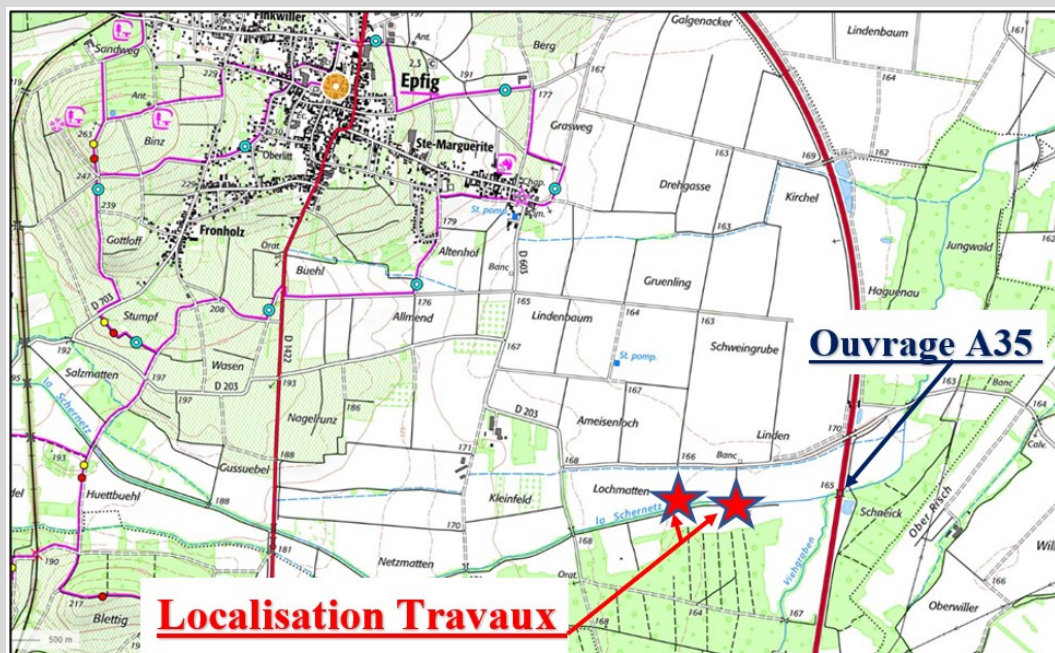
Photos des travaux :



Entretien du lit d'écoulement de la Schernetz à Epfig, gestion d'un atterrissement

Linéaire : 500 ml

Réalisation : aout 2021



Travaux principaux :

- Dégagement de l'ouvrage de franchissement de la Schernetz (pont cadre d'un chemin d'exploitation) au moyen d'une pelle mécanique et d'un outil de curage,
- Décapage d'une partie des merlons de curages déposés en Rive Gauche lors des travaux de désensablement réalisés par le monde agricole au printemps,
- Décapage ponctuel de banquettes avec recréation d'un chenal d'étiage adapté au gabarit du cours d'eau,
- Un ramassage des déchets et des bois obstruant le lit.

Photos avant travaux :



Photos des travaux réalisés par le monde agricole (en mars 2021) :



Photos des travaux (réalisés par le SMEAS le 18 aout 2021)



Entretien dans les traversées d'agglomération

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : mai à novembre

Entretien des berges (fauche, recépage léger) et dégagement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets) :

- À Andlau, Barr, Bourgheim, Hindisheim, Geispolsheim, Kertzfeld, Reichsfeld, Stotzheim et Valff



Fauche des banquettes sur la Kirneck à Barr



Dégagement des terres d'excavation de blaireaux sur un ouvrage du Gruft à Lipsheim

Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten et de Reichsfeld, **et des vannages, buses et piles de pont**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés



Dégagement d'un piège à embâcle lors des tournées de surveillance après les crues (ouvrage à Barr)



Embâcle formé au niveau d'un pont à pilier sur l'Andlau à Zellwiller

Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : à partir de fin mai, début juin, pour la prévention du risque inondation, puis en octobre et novembre sur l'ensemble des 18 km linéaires avec **un tracteur équipé d'une épareuse** :

- la Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff
- L'Ehn à t Blaesheim
- L'Andlau à Hindisheim,
- Le Ruthengraben et l'Altenbach à Blaesheim,

Fauche manuelle pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- L'Andlau à Bolsenheim, Fegersheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Lipsheim
- La Kirneck à Valff
- La Scheer à Ichtratzheim et Limersheim



Fauche Mécanique de la Digue de l'Ehn à Geispolsheim



Fauche Manuelle des Roseaux dans la Kirneck à Valff

Présentation des chantiers réalisés dans le cadre des conventions de prestations de service signées avec la CCPO et la CCPR

Entretien du lit d'écoulement du Muehlbach à Obernai, gestion d'un atterrissement

Linéaire : 20 ml

Réalisation : Mai 2021



Travaux principaux :

- Décapage d'un atterrissement de sable formé à la suite d'un embâcle sur une vingtaine de mètres,
- Réfection / remplacement des bastaings en bois de l'ouvrage (ancien seuil de moulin)
- Ramassage des déchets et des bois obstruant le lit.

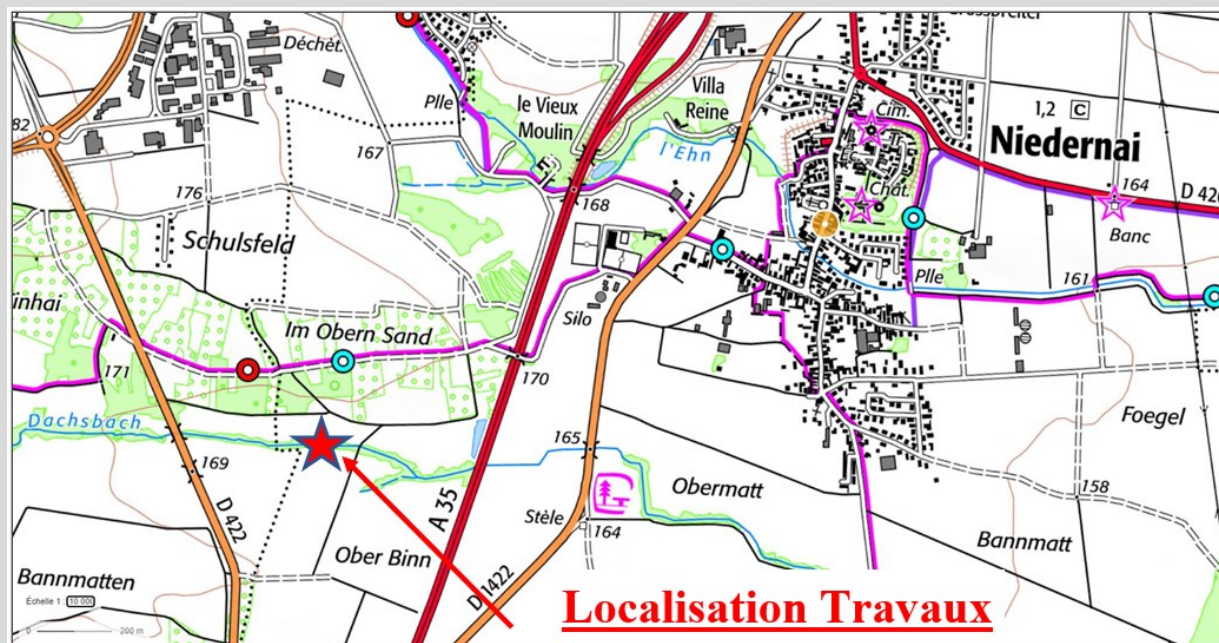
Photos



Réfection de berge sur le Dachsbach à Niedernai suite érosion

Linéaire : 20 ml

Réalisation : aout 2021



Travaux principaux :

- Réfection de berge avec mise en œuvre d'un peigne par accumulation de branches et de végétaux,
- Ramassage des déchets et des bois obstruant le lit.

Photos



Entretien dans les traversées d'agglomération

Réalisation : mai à novembre

Entretien des berges (fauche, recépage léger) et dégagement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets) :

- Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai et Rosheim



Fauche des banquettes végétalisées sur le Muehlbach à Boersch et maintien de zone refuge pour la faune



Décapage des sédiments sur un ouvrage de l'Ehn à Obernai pour maintenir l'écoulement vers le Parc de Hell

Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques, Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance, **Dégagement du piège à embâcles** d'Obernai, **et des vannages, buses et piles de pont.**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés



Dégagement d'un piège à embâcle lors des tournées de surveillance après les crues (ouvrage à Obernai)



Dégagement d'un embâcle formé sur le Dachsbach à Bernardswiller

Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : à partir de fin mai- début juin, pour la prévention du risque inondation, puis en octobre et novembre avec **un tracteur équipé d'une épareuse** :

- Le Dachsbach et le Riedgraben à Niedernai,
- L'Ehn et son canal à Meistratzheim et Bischoffsheim
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim
- Le Ruthengraben à Innenheim.

Fauche manuelle pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Obernai
- Le Rosenmeer à Innenheim



Fauche Mécanique du Rosenmeer à Innenheim



Fauche Manuelle des Roseaux dans le Muehlbach de Boersch

REVUE DE PRESSE

Février

LE HOWALD, « L'Andlau occupe son lit majeur »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du vendredi 5 février 2021 – Édition Pays de Barr

Mars

NIEDERNAI, « Quelques décharges électriques pour compter les poissons »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du mardi 1^{er} juin 2021 – Édition Obernai-Rosheim et environs

Juillet

GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM, « Plusieurs jardins inondés »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du mardi 20 juillet 2021 – Édition Obernai-Rosheim-Barr

MEISTRATZHEIM, « Les Courlis font le point sur leurs activités »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du mardi 20 juillet 2021 – Édition Obernai-Rosheim-Barr

Aout

NIEDERNAI, « Un petit pont sur l'Ehn menace de s'effondrer suite aux fortes pluies »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 4 aout 2021 – Édition Obernai-Rosheim et environs

L'ANNÉE 2021 EN PHOTOS



*Janvier : Travaux d'entretien des boisements de berge
Démontage / abattage de sécurité et / ou sanitaire, d'arbres implantés en
bordure de l'Ehn, le long de la piste cyclable à Obernai*



*Février : Travaux d'entretien pluriannuel de la Scheer
Suivi des cours d'eau / surveillance des ouvrages à la suite des crues
hivernales et dégagements d'embâcles*



*Mars : Travaux d'entretien pluriannuel de la Scheer
Travaux d'entretien des boisements de berge (étêtage des Saules)*



*Avril : Travaux d'entretien / suivi des plantations,
avec dégagement des jeunes sujets de la végétation*



*Mai : Gestion d'embâcles / Décapage d'un atterrissement
sur le Muehlbach à Obernai*



*Juin : Travaux de Fauche contribuant à la dissipation des crues
et surveillance des ouvrages (Digue de l'Ehn à Geispolsheim)*



*Juillet : Travaux de Fauche contribuant à la dissipation des crues
Suivi des cours d'eau / surveillance des ouvrages à la suite des crues
estivales et dégagements d'embâcles*



*Août : Travaux de décapage d'atterrissements sur la Schernetz à Epfig
et sur la Kirneck Valff*



*Septembre : Animation Rivière « La découverte des milieux aquatiques »
lors de la journée « Pêche des écoliers » d'Hipsheim-Ichtratzheim*



*Octobre : Chantier participatif de plantation à Boersch avec une classe
de BTS Aménagement du Lycée Agricole de Wintzenheim*



*Novembre : Travaux de Fauche contribuant à la dissipation des crues
Canal de décharge de l'Ehn à Krautergersheim*



*Décembre : Travaux d'entretien des boisements de berge
Démontage / abattage de sécurité, d'arbres implantés en bordure de
l'Ehn, à côté du Groupe Scolaire « Freppel » d'Obernai*